

## ANNEMASSE AGGLO

### CRANVES-SALES

# Vers un élargissement de l'offre du marché dominical

Les élus ont procédé à une rectification du taux de la taxe foncière sur le non bâti au cours du conseil municipal, lundi, pour le ramener à 3 % au lieu des 4 % précédemment votés lors de la réunion du 22 mars dernier (erreur de variation de ce taux par rapport à la taxe d'habitation relevée par la Trésorerie générale). Par conséquent, cette modification induit un taux de prélèvement de 41,94 %. Les taux de prélèvement des taxes d'habitation (10,969 %) et du bâti (10,576 %) restent inchangés.

Les finances communales avec l'approbation du compte administratif et de gestion 2009 ; les attributions de subvention aux associations ; ainsi que des projets d'extension du marché dominical ont constitué le principal des sujets débattus



Marie-Pierre Beccarelli, productrice de plants de légumes et aromatiques bio, une des nouvelles commerçantes du marché depuis le 2 mai.

par les élus. Concernant les associations qui souhaitent bénéficier d'une aide financière de la commune, il leur est rappelé « qu'elles doivent impérativement déposer une demande écrite motivée avec un dossier financier complet, bilan et budget, devis de la dépense envisa-

gée, etc., la commission des finances, puis le conseil municipal décidant ensuite de l'attribution des subventions. Le maire prenant pour sa part un arrêté attributif fixant les conditions de versement de ces fonds. »

Il a été attribué 22 200€ à l'en-

semble des 22 associations opérant dans la commune, 2 002€ à quatre associations ou organismes opérant hors de la commune et 3 400€ à l'APE des écoles. Cette liste pourra être complétée lors de séances ultérieures.

Élément incontournable de l'animation dominicale, il restait aux élus à se pencher sur le devenir du marché de Cranves-Sales qui fêtera son 1<sup>er</sup> anniversaire le 13 juin. Plusieurs pistes ont été évoquées : élargissement des offres (non alimentaire, dont vêtements, artisanat, etc.) et extension, pour lui permettre de déborder du petit parking où il est confiné (sur les places de stationnement face à la boulangerie). Rendez-vous le 9 mai avec le marché aux fleurs et plantons et la remise des Prix du fleurissement et des illuminations.

ALI DJELLALI

### SAINT-CERGUES

# Les habitants ont la parole

Actifs depuis novembre 2009, les quatre comités de quartiers de Saint-Cergues sont répartis par rapport à un découpage géographique tenant compte de ses caractéristiques environnementales et sociales. Ses habitants peuvent ainsi faire part de leurs propres préoccupations lorsqu'ils sont conviés aux réunions publiques de quartiers organisées par les élus.

La réunion publique qui s'est tenue vendredi soir dans la salle multimedia de la commune concernait le quartier n°4 englobant les habitants des secteurs les Baraques, la Poste, la Chapelle, Terret, Boringes et Chez Bussioz. Place des jeunes et leur implication responsable



Les habitants du quartier n°4 de Saint-Cergues ont pu longuement débattre de leurs problèmes avec les élus.

dans le mieux vivre ensemble ; infractions à l'urbanisme répétées par une population semi-sédentaire ; incivismes liés à des problèmes de circulation, nui-

sances sonores, divagation et déjections canines, dépôts sauvages aux points de collectes du Sidéfage : voilà pour des problèmes somme toute récurrents

pour bien des communes alentours.

À quoi s'ajoutent des problèmes de raccordement des eaux usées à Boringes et de réseaux d'eau potable ; le lourd des remblais du site de concassage de la SAS Barbaz (bruits, poussières, camions, poussée des matériaux sur la voie ferrée), avec un droit d'extension de ce site amenant le maire, Gabriel Doublet, à évoquer un référendum local pour s'y opposer ; et, surtout, l'avenir de la déchetterie de Saint-Cergues et sa fermeture à terme : un scénario invraisemblable pour la commune et ses conseillers de Machilly, Cranves-Sales et Juvigny.

A. DJELLALI